La lettre

Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

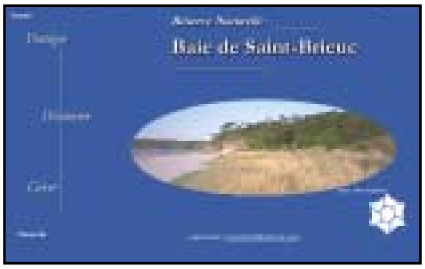
Mai 2002 numéro 1

Au sommaire :

Actualités



- La réserve sur la toile
- Les populations d'amphibiens
- Le plan de référence
- La concertation Natura 2000
- Le bilan de l'agriculture
- L'action en justice



Dossier thématique

Le bilan d'activité 2000-2002

Les rubriques :

- Vue
- Les chiffres du mois
- Activités en bref
- Agenda
- Zoom : *le Courlis corlieu*
- Découvrir autrement la baie



Le Courlis corlieu qui fréquente la réserve au printemps fait l'objet d'un suivi national

Actualités

La réserve sur la toile

Le site internet de la réserve naturelle a été mis en ligne en avril. Il a été réalisé entièrement par le personnel de la CABRI. Ce site s'adresse, à la fois au grand public souhaitant découvrir la beauté et la richesse du site, et à un public plus averti qui souhaite obtenir des informations détaillées sur la flore, la faune...Bienvenue sur le http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com

Des grenouilles sous la loupe

Depuis le mois de février se déroule sur les dunes de Bon Abri (Hillion), une étude visant à mieux connaître les batraciens de ce site. Ainsi, la réserve cherche à estimer la population de chacune des espèces rencontrées (au nombre de 7), ses déplacements, ses lieux de reproduction, de ponte... Tout ceci pour mieux gérer cet espace en programmant (dans le cadre du plan de gestion) les actions nécessaires au maintien de ces espèces, qui sont toutes protégées.

Action en justice

En juillet 2001, sur un terrain jouxtant la réserve naturelle à Yffiniac, une personne avait abattu une mouette. La CABRI s'était alors portée partie civile et au paiement d'un franc symbolique. Le tribunal de grande instance de St-Brieuc a condamné, le 18 octobre 2001, cette personne à 800 Frs d'amende pour destruction d'une espèce protégée, 1500 Frs pour les contraventions à la police de chasse, 300Frs pour détention d'arme sans déclaration. A cela s'ajoute 500 Frs de dommages à payer à la ligue de protection des oiseaux et 1 Frs à la CABRI. Soit un total de 3101 Frs.

La concertation Natura 2000

L'originalité de la démarche Natura 2000, est que cette démarche de protection de notre environnement est basée sur la concertation locale. Sous l'autorité du Préfet, la CABRI a mis en place 4 groupes de travail : le groupe de travail sur les activités de loisir se déroulant sur le Domaine Public Maritime, le groupe de travail sur les activités professionnelles se déroulant sur le Domaine Public Maritime, le groupe de travail réfléchissant sur la gestion du milieu côtier et des problèmes de pollution, ainsi que le groupe scientifique. Les premières réunions se sont déroulées en mars et se poursuivront jusqu'en juin.

Un document unique : plan de référence

Le décret de création de la réserve naturelle prévoit que : "pour assurer la conservation du patrimoine naturel de la réserve, le gestionnaire conçoit et met en oeuvre un plan de gestion écologique". C'est un document de référence en matière d'état des connaissances du site, de sensibilisation aux enjeux de protection du site, de concertation lors de son élaboration, de planification, de contrôle de l'avancement et d'évaluation. La première partie de ce document est achevée et sera soumise au comité scientifique de la réserve en mai.

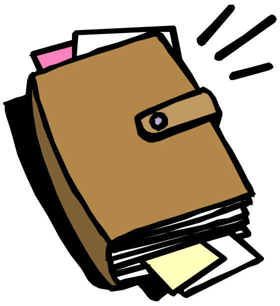
Dans le même esprit, la CABRI (dans le cadre de Natura 2000) doit élaborer un document de référence et de planification des actions. Compte tenu de la complémentarité entre le plan de gestion de la réserve naturelle et le document d'objectifs du site Natura 2000, un seul document sera produit, reflétant à la fois l'aspect réglementaire de la réserve naturelle et la part contractuelle de Natura 2000.

La baie de St-Brieuc est un site pilote pour la mise en cohérence des Plans de gestion des réserves naturelles et des documents d'objectifs Natura 2000.

Bilan de l'agriculture sur le site Natura 2000

Dans la cadre de la démarche Natura 2000, un bilan de l'activité agricole dans la zone doit être effectué. Cette étude a été confiée à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes. Cette enquête a permis d'une part d'informer les agriculteurs de la procédure Natura 2000 et, d'autre part, d'acquérir une meilleure connaissance des exploitants et de leur façon de travailler. 19 des 27 exploitants concernés par le site ont été rencontrés. Une réunion de restitution de l'étude, auprès des agriculteurs et du groupe de travail sur la gestion du milieu côtier, s'est déroulée le 20 mars dernier à Hillion.

Le dossier thématique :



Bilan d'activité mars 2000 - mars 2002 (1ère partie)

La réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc fêtera en avril ses 4 ans. Néanmoins, les actions concrètes de protection, de gestion et de valorisation du site ont démarré réellement en mars 2000 avec la mise en place, par la CABRI, du personnel affecté à cette nouvelle mission.

Ce dossier dresse un bilan d'activité résumé des deux premières années d'actions sur la réserve naturelle.





Les actions entreprisent sur la Réserve Naturelle peuvent être déclinées dans 3 grandes rubriques :

Protéger

Gérer

Faire découvrir

Protéger

▶Surveillance et police de la nature :

Depuis juin 2001, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a commissionné le conservateur de la réserve naturelle au titre de :

- la législation relative à la protection de la faune et de la flore pour le département
- la police de la pêche dans la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc
- la police de la chasse dans la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc
- la loi relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels pour le département
- la législation relative aux réserves naturelles dans les Côtes d'Armor

▶Arrêté préfectoral réglementant les activités sportives, touristiques et de loisirs

Le décret de création de la réserve naturelle prévoyait que ces activités seraient réglementées par un arrêté préfectoral. Cette réglementation, prévue à l'origine de la réserve naturelle, est entrée en vigueur le 4 octobre 2001. Elle doit permettre de concilier une pratique raisonnée des activités humaines et le maintien de la qualité patrimoniale du site.



▶Dépliant « Baie de Saint-Brieuc : un patrimoine à sauvegarder »

Un dépliant synthétisant l'ensemble des réglementations ayant cours dans la Baie de Saint-Brieuc a été réalisé en décembre 2001 et est diffusé par les mairies de la CABRI, les offices du tourisme et la Maison de la Baie.

▶Mise en place du site NATURA 2000 « Baie de Saint-Brieuc »

En proposant sa candidature afin d'être opérateur local du site européen « Natura 2000 », la CABRI a engagé la réserve naturelle dans une démarche contractuelle nouvelle.

La création de ce site permettra de mettre en place, autour de la réserve naturelle, une zone tampon où les initiatives en matière de gestion durable des ressources seront encouragées.

Gérer

Organisation *(validée par le conseil d'agglomération du 12 juillet 2000)*

▶Mise en place de l'organisation fonctionnelle de la réserve naturelle :

Signature de la charte de fonctionnement (12 juillet 2000)
Signature de la charte de l'animation (12 juillet 2000)
Mise en place du comité de pilotage
Mise en place du groupe technique scientifique (juin 2000)

Cette organisation fonctionnelle a permis de rapprocher les différents partenaires du site (associations naturalistes, associations de protection de la nature, partenaires institutionnelles, communes…) dans des structures de discussions.

La mise en place de cette organisation a permis de définir le rôle de chacun des organismes gestionnaires de la réserve naturelle.

Études

▶Participation à des programmes nationaux et internationaux d'études scientifiques :

- Participation au programme européen sur les relations trophiques entre l'avifaune et les populations d'invertébrés benthiques (mars 2000)

- Opération nationale de suivi des populations de courlis corlieu

Outre l'importance scientifique indéniable de ces études, elles permettent à la réserve naturelle d'être reconnu comme un site de recherche.

▶Développement des connaissances sur la Baie de Saint-Brieuc :

- Création d'une base unique de données sur la faune et la flore de la Baie de Saint-Brieuc (Base de données écologiques)

Cette base de données regroupe toutes les informations disponibles sur le site et est à disposition de tous les scientifiques qui travaillent sur la baie de Saint-Brieuc. Ceci permet à la réserve naturelle de devenir l'interlocuteur incontournable pour tous les travaux scientifiques qui pourraient être réalisés sur le domaine côtier et marin du fond de baie. Cette base pourra être associée à un SIG.



- Etude de l'évolution sédimentaire et du benthos de l'estran de la Baie

Cette étude commandée par la réserve naturelle et financée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et le Conseil Général doit permettre de mieux connaître le fonctionnement et l'évolution sédimentaire du fond de la baie. En complément de la modélisation hydrologique de la Baie de Saint-Brieuc, ces outils pourront être utilisés par les différents partenaires.

- Cartographie des habitats terrestres et marins de la Baie de Saint-Brieuc

▶Réalisation des études préliminaires à l'élaboration du plan de gestion de la réserve naturelle

Conformément à la circulaire ministérielle, la connaissance précise du site est indispensable à l'élaboration du plan de gestion d'une réserve naturelle. Dans cette optique, de nombreuses études ont été réalisées ou sont en cours, afin d'améliorer notre connaissance du site.
En 2 années, 13 publications scientifiques ont été réalisées, et une dizaine sont en cours. Ce dynamisme scientifique sur le site n'est possible que par l'activité du groupe technique scientifique de la réserve naturelle qui coordonne et valide l'ensemble de ces études.

Expertises

▶Gestion durable des ressources :

Evaluation du gisement de coques de la Baie de Saint-Brieuc

Depuis 2001, la réserve naturelle joue un rôle d'expertise (sur l'aspect estimation du gisement) avec l'IFREMER (sur les aspects sanitaires) auprès des Affaires Maritimes des Côtes d'Armor pour la gestion du banc de coques de la Baie de Saint-Brieuc. Chaque année une estimation et une cartographie du gisement est réalisée par la réserve naturelle et est transmise aux Affaires Maritimes qui réglemente la pêche. Il s'agit d'une « première » dans la gestion durable d'une ressource afin de préserver l'avenir du gisement et de l'activité de pêche.

▶Elaboration d'une méthodologie de la cartographie des habitats marins des sites Natura2000 de Bretagne :

En nous confiant cette mission, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a reconnu notre capacité d'expertise et de conseil dans la gestion des milieux naturels côtiers.

▶Membre de la commission départementale des sites

▶Participation au niveau National et Régional :

- Participation au réseau national des réserves naturelles de France
- Participation au réseau régional Natura 2000-Bretagne

Observatoire permanent de la fréquentation

▶ Suivi de la fréquentation estivale de la réserve naturelle (2000 et 2001)

Depuis l'été 2000 un suivi de la fréquentation touristique estivale de la Baie de Saint-Brieuc a été entrepris. Ce sont à l'heure actuelle les seules études concernant le site touristique majeur de la CABRI. Il s'agit de suivre la fréquentation des différents sites, et de mieux connaître les visiteurs (qui sont-ils et quelles sont leurs motivations).

Durant l'été 2000, avant que toutes les actions sur le terrain soient entreprises, 7% des visiteurs venaient sur le site par le simple fait qu'il était classé en réserve naturelle.Une étude plus complète sera réalisée en 2002 grâce à un financement du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, du Conseil Général et de la CABRI.

Dossier à suivre...

Vue ... en Avril

Ce mois-ci, en posant vos jumelles sur la baie, vous pourrez voir une partie des oiseaux qui resteront là cet été et tenteront peut-être de se reproduire.

Ainsi on peut observer en ce moment les parades amoureuses des Tadornes de Belon (et les disputes aussi !) et bientôt les couples se formeront.

Les mois d'avril et mai sont ponctués de passages d'espèces que l'on ne voit chez nous que quelques jours (pour une halte de migration) comme par exemple l'Avocette élégante, le Courlis corlieu, la Barge à queue noir....

Découvrir autrement la baie

" Ça pousse, ça se mange, ça guérit... et puis quoi encore ? "



renseignement et inscription :
MAISON de la BAIE
Site de l'Etoile - 22120 HILLION
Tel: 02.96.32.27.98. Fax:02.96.32.30.28
Email: maisondelabaie@wanadoo.fr

Elles sont partout mais on ne sait plus les voir. Des sentiers jusque dans les bois, des champs jusqu'à notre jardin, elles sont là. Parfois même, on voudrait les détruire et pourtant combien de remèdes, combien de recettes pouvons nous faire avec. Je veux bien sûr parler des PLANTES.
Une petite randonnée pour les redécouvrir, les goûter, apprendre à les utiliser avec Mr SIBERIL Michel éducateur en environnement à la Base Nautique de Pen-Hoat à Trémargat.

Zoom sur... *le Courlis corlieu*



photo extraite du CD-Rom “les oiseaux d'Europe” (édition Sitelle)

Proche cousin du Courlis cendré que l'on peut observer tout au long de l'année dans la baie, le Courlis corlieu ne s'arrête que quelques jours pour se reposer et se nourrir lors de ses migrations. Au mois de juillet-août il descend vers l'Afrique pour y passer l'hiver et remonte en avril-mai vers les marais de la Taïga de l'Europe du Nord pour se reproduire. Moins commun que le Courlis cendré, il se distingue par sa petite taille, son bec plus court et son sourcil sombre. Il fera l'objet, comme en 2001, d'une étude à l'échelle nationale.

Le nom “Courlis” en français, “Curlew” en anglais ou “Chiurlo” en italien sont des onomatopées de son cri. En allemand son nom signifie “l'oiseau de la friche”. L'origine mal connue du nom Corlieu date du 13ème siècle.

Activités en bref

5 avril : Réunion du groupe de travail Natura 2000 sur le thème : les activités de loisir se déroulant sur le Domaine Public Maritime.

9 avril : Nettoyage de la plage de l'Hôtellerie (Hillion) avec le pôle d'intervention (PJJ22).

10 avril : Démarrage de l'étude nationale sur le Courlis corlieu.

14 avril : Comptage ornithologique avec le GEOCA.

18 avril : Mise en ligne du site internet *http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com*

24-26 avril : Assemblée générale des Réserves Naturelles de France (la fréquentation des espaces protégés).

26 avril : Intervention auprès du Conseil Municipal d'Hillion (réglementation de la réserve et Natura 2000)

Agenda

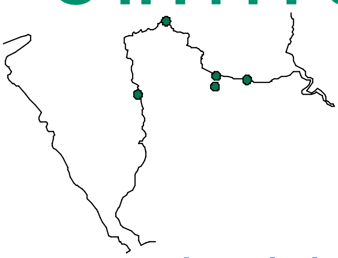
13 mai : Réunion du Groupe Technique Scientifique.

28 mai : Nettoyage de la plage de l'Hôtellerie (Hillion) avec le pôle d'insertion (PJJ22).

15 mai : Comptage ornithologique.

25 mai : Comptage ornithologique avec le GEOCA.

Chiffres du mois





Durant le mois d'AVRIL, on a décompté (1) :

3981 passages sur le sentier des Douaniers entre la Maison de la Baie et Saint-Guimond

1608 passages à la pointe des Guettes

4658 passages sur le sentier sur les dunes de Bon Abri

1791 passages sur le sentier des Douaniers entre Bon Abri et la Grandville

(1) depuis juillet 2001 des compteurs piétonniers ont été installés par le Conseil Général sur des sites du fond de Baie. Le personnel de la réserve se charge chaque semaine des relevés. Une synthèse est en cours (à lire prochainement dans *"la lettre"*).

Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Conception et réalisation de la lettre :
Alain Ponsero & Justine Vidal

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
téléphone : 02.96.32.31.40
télécopie : 02.96.32.31.74
messagerie : aponserocabri22com
jvidal cabri22.com
site internet : http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com

CABRI
3 place de la résistance
BP 4402
22044 St-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Email : accueil@cabri22.com

LA MAISON DE LA BAIE DE ST-BRIEUC
Centre d'accueil et d'information de la Réserve Naturelle

Maison de la Baie
Site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 27 98
Fax : 02 96 32 30 28
Email : maison de la baie@wanadoo.fr

VivarmorNature
Boulevard Sévigné
22000 St-Brieuc
Site : http://asso.wanadoo.fr/vivarmor
Email : vivarmor@wanadoo.fr